



# ASTRAFLEX

## SUPER DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT



Réf : 881080

Dernière mise à jour : 11-12-2025 Ind.2

### CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Spécialement formulé pour une utilisation en canon à mousse.  
Convient pour éliminer toutes souillures grasses des sols, murs, plans de travail, chambres froides, équipements, ustensiles...  
Bactéricide. Levuricide. Fongicide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails)

### PRODUIT BIOCIDE TP 4

#### TYPE DE PRÉPARATION : A diluer

### MODE D'EMPLOI

S'utilise en lavage manuel ou mécanique :

Lavage : dilution de 0,25 à 3 %.

Désinfection : canon à mousse ou spray moussant sur surface rincée ou nettoyée.

Dilution et temps de contact : se référer aux normes ci-dessous en fonction de l'action désinfectante souhaitée.

Appliquer la solution sur la surface.

Laisser agir.

Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

Utiliser immédiatement la solution diluée.

Rincer le matériel de nettoyage à l'eau claire.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

### NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface non ioniques, agents de surface cationiques <5%
- Désinfectants

### ENVIRONNEMENT

Surconditionnement : carton recyclable

Poche de 1,7L : recyclable

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

### ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage
- Étiquetage : GSH 05; SGH 09
- Étiquetage additionnel

**Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.**

**Consignes de sécurité** : se référer à la fiche de données de sécurité

### TRANSPORT ADR

- SOUMIS : UN 3266
- NON SOUMIS

### CODE DOUANIER

38089410

**Formule déposée au centre Antipoison France :**  
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide limpide	jaune pâle	>12,5	0,99 - 1,01	sans

### CONDITIONNEMENTS

ref. 881080 (149) : poches 1,7L - carton x4 - palette x64

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
- Stocker à l'abri du gel.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits.
- Ne pas utiliser sur aluminium ou tout autre alliage léger.

### MATÉRIEL DE DOSAGE PRÉCONISÉ POUR LA POCHE FLEX 1,7L

- 534318 - Doseur 1 produit chimique haut débit seau ECOMIX COMP
- 534317 - Doseur 1 produit chimique bas débit pulvé ECOMIX COMPAC
- 600076 - Raccord jonction ECOMIX
- 534319 - Doseur 2 produits chimique haut débit 1 seau + 1 pulvé ECOMIX COMP
- 537625 - ECOMULTI COMPACT 6P 4 pulvés + 2 seaux
- 601423 - Boîtier à produit ECOMULTI 1,5L

### USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS


**PRODUIT BIOCIDÉ TP 4 - 4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.**

**Substances actives biocides :** CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYL AMMONIUM, CAS : 7173-51-5, 18,5 g/kg ; BIS(3 AMINOPROPYL) DODECYL AMINE, CAS : 2372-82-9, 39,6 g/kg

**Date de péremption :** 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.  
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

	NORMES				SOUCHES
<b>BACTÉRICIDE</b>	EN 1276	0,25%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
EN CONDITIONS DE SALETÉ					
	EN 1276	0,25%	5 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
	EN 13697	0,25%	15 min	20°C	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	0,25%	15 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
<b>LEVURICIDE</b>	EN 1650	0,25%	15 min	20°C	Candida albicans
EN CONDITIONS DE SALETÉ					
	EN 13697	0,25%	15 min	20°C	Candida albicans
<b>FONGICIDE</b>	EN 1650	3%	30 min	40°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
EN CONDITIONS DE SALETÉ					
	EN 13697	3%	15 min	40°C	Candida albicans, Aspergillus brasiliensis
<b>VIRUCIDE</b>	EN 14476	1%	5 min	20°C	Coronavirus Humain HcOv229E
EN CONDITIONS DE SALETÉ					
	EN 14476 spectre total*	1,5%	30 min	20°C	Poliovirus Sabin, Norovirus Murin, Coronavirus et Adenovirus Type 5

**\*SPECTRE LIMITÉ**

autres souches couvertes par la norme

Rotavirus  
 Adénovirus type 5  
 Norovirus murin  
 Virus de la Vaccine  
 Filoviridae  
 Flavivirus  
 Herpesviridae  
 Virus de l'hépatite B (VHB)  
 Virus de l'hépatite C (VHC)  
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)  
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)  
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)  
 Coronavirus  
 Paramyxoviridae  
 Virus de la rubéole  
 Virus de la rougeole  
 Virus de la rage  
 Poxviridae